

CODE DE CONDUITE

Phil Freeman

LUDMILA LESCINSKA



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

SOMMAIRE

À VENIR...



Cliquez sur le contenu pour accéder directement à cette page du Code de conduite.

SECTION 1

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES

- 04 Bienvenue dans notre Code
- 05 À qui s'adresse notre Code de conduite ?
- 06 Éléments relevant de votre responsabilité
- 07 Comment prendre de bonnes décisions
- 08 Votre devoir de faire part de vos préoccupations et la manière de le faire

SECTION 2

DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS ET AUX PERSONNES

- 10 Fournir des produits sûrs, conformes à la réglementation et de haute qualité
- 11 Communiquer de manière responsable avec nos consommateurs
- 12 Valoriser l'unicité et inclure consciemment
- 13 Offrir des conditions de travail sûres et saines

SECTION 3

RECHERCHER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

- 15 Protéger nos informations confidentielles
- 16 Protéger les informations personnelles
- 17 Communiquer de manière responsable

SECTION 4

VISER L'EXCELLENCE

- 19 Agir avec intégrité
- 20 Interagir de manière responsable avec les professionnels de la santé et les organismes de soins de santé
- 21 Divulguer les conflits d'intérêts
- 22 Pratiquer une concurrence loyale
- 23 Respecter les sanctions commerciales
- 24 Agir de manière responsable envers nos actionnaires et le public
- 25 Tenir des registres précis

SECTION 5

CONSTRUIRE UNE RÉUSSITE PARTAGÉE

- 27 Respecter les droits de l'homme
- 28 Prendre soin de notre planète



SECTION 1

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES

Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES.

BIENVENUE DANS NOTRE CODE



Chez Reckitt, nous sommes unis par un seul et même objectif : protéger, soigner et soutenir dans la poursuite incessante d'un monde plus propre et plus sain. Face à un objectif aussi important, les attentes du monde envers notre entreprise sont très élevées.

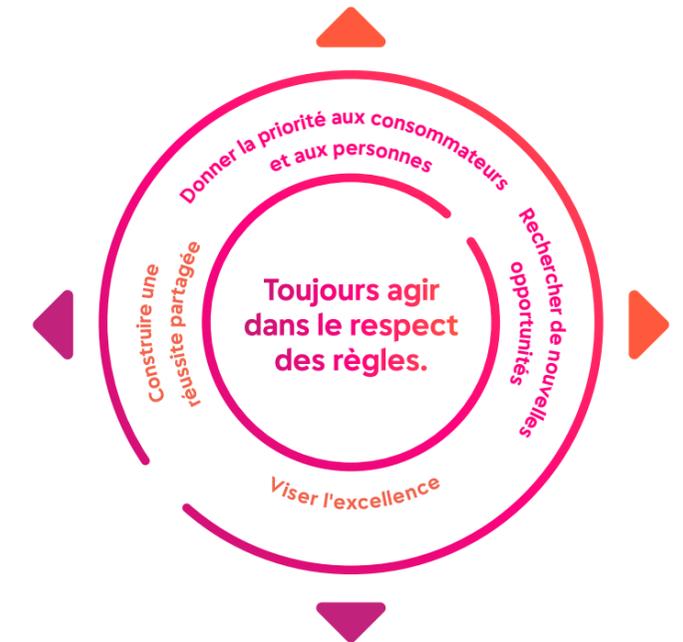
Ce n'est que par notre engagement sans faille à toujours agir dans le respect des règles que nous pouvons maintenir la confiance de la société envers Reckitt.

Notre Code clarifie nos attentes afin que vous puissiez incarner nos valeurs en toute confiance, prendre de bonnes décisions et respecter notre engagement à Toujours agir dans le respect des règles.

Je compte sur vous pour suivre ce Code et vous y reporter chaque fois que vous êtes confronté(e) à une situation complexe et que vous cherchez la bonne voie à suivre. C'est grâce à vos actions, visant à incarner le Code dans votre travail quotidien, que nous continuerons à bâtir une confiance durable avec la société et à poursuivre notre objectif.

Kris Licht
Directeur général

NOTRE BOUSSOLE





Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES.

À QUI S'ADRESSE NOTRE CODE DE CONDUITE ?

À TOUS/(TOUTES) LES...

- **Employés**
- **Prestataires** (y compris les agents, les consultants, le personnel externalisé et autres représentants)
- **Co-entreprises dans lesquelles nous avons une participation**
- **Membres du conseil d'administration**
- **Tiers**

Notre Code étant un guide pour mettre en pratique nos valeurs au quotidien, vous devez vous y reporter fréquemment.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES.

ÉLÉMENTS RELEVANT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

Quel que soit votre travail et l'endroit où vous l'exercez, **vous représentez Reckitt**. Assurez-vous que vos actions reflètent toujours nos valeurs.

En tant qu'employé(e), vous devez :

1 DÉCOUVREZ NOTRE CODE

Vous familiariser avec le Code, nos politiques et les lois qui vous sont applicables.

Suivre notre formation obligatoire sur le Code de conduite.



2 RESPECTEZ LE CODE, NOTRE BOUSSOLE ET NOS COMPORTEMENTS DE LEADERSHIP

Réfléchissez avant d'agir : suivez notre **Boussole**, incarnez nos **Comportements de leadership** et comportez-vous toujours de manière éthique.

Faire part de vos préoccupations concernant les violations de ce Code, de la loi ou de nos politiques.



3 SI VOUS ÊTES UN MANAGER, DIRIGEZ ET SOUTENEZ VOTRE ÉQUIPE

Montrer l'exemple, notamment en créant un environnement dans lequel les gens se sentent assez à l'aise pour exprimer leurs préoccupations, pour le bien commun de Reckitt.

Évaluer la conformité au Code dans le cadre du processus d'évaluation de votre équipe.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES.

COMMENT PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS

Notre Code regorge de conseils pour vous aider à prendre les bonnes décisions, mais il ne couvre pas toutes les situations auxquelles vous pourriez être confronté(e). C'est pourquoi il est important de faire preuve de discernement et de se laisser guider par notre **Boussole** et notre **objectif**. Nos actions doivent également être cohérentes avec nos **Comportements de leadership**.

Lorsque vous êtes confronté(e) à une situation complexe, suivez notre vérification en trois étapes :

1. FAITES UNE PAUSE

Faites une pause avant d'agir. La démarche que vous envisagez est-elle légale ? Est-elle alignée sur notre Boussole, notre objectif et nos comportements en matière de leadership ?

2. RÉFLÉCHISSEZ

L'action s'inscrit-elle dans le cadre de notre Code, de nos politiques et de nos normes ? Résisterait-elle à un examen public ? Respecte-t-elle notre engagement à toujours agir dans le respect des règles ?

3. DEMANDEZ

En cas de doute, demandez de l'aide : faites part de vos préoccupations à un responsable de confiance ou à un membre des fonctions RH, juridique ou **Éthique et conformité**.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

TOUJOURS AGIR DANS LE RESPECT DES RÈGLES.

VOTRE DEVOIR DE FAIRE PART DE VOS PRÉOCCUPATIONS ET LA MANIÈRE DE LE FAIRE

Au centre de notre Boussole se trouve notre engagement à toujours agir dans le respect des règles.

Vous avez le devoir de vous exprimer dès que vous observez ou soupçonnez une mauvaise conduite : plus vite vous faites part de vos préoccupations, plus vite nous pouvons prendre des mesures correctives.

EN SAVOIR PLUS

Politique Speak Up!

[CLIQUEZ ICI](#)

Procédure Speak Up!

[CLIQUEZ ICI](#)

Soulevez une préoccupation d'une manière qui vous convient:

1 VOTRE RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

En règle générale, la première personne à qui vous devez vous adresser en cas de problème est votre supérieur hiérarchique, qui pourra peut-être répondre au problème ou faire appel à des personnes pouvant le résoudre.

2 UN RESPONSABLE DE CONFIANCE, UN PARTENAIRE COMMERCIAL DES RESSOURCES HUMAINES OU UN MEMBRE DE LA FONCTION JURIDIQUE OU ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Si, pour quelque raison que ce soit, il n'est pas approprié de s'adresser à votre supérieur hiérarchique, vous devez faire part de vos préoccupations à un responsable de confiance, à vos ressources humaines Partenaire commercial ou membre de l'équipe juridique ou de l'équipe d'éthique et de conformité. Ils seront peut-être en mesure de répondre à vos préoccupations, de vous aider servir de médiateur en votre nom ou vous orienter vers nos procédures de règlement des griefs.

3 LE SPEAK UP! SERVICE

Si, pour quelque raison que ce soit, vous croyez sincèrement que votre problème ne peut pas être traité par les canaux mentionnés ici, veuillez signaler un problème confidentiel par l'entremise du site **Speak Up! Service**. Vous pouvez signaler votre problème de manière anonyme, lorsque la loi le permet, bien que nous vous encourageons à le faire dans confiance. Vous pouvez être sûr que tous les. Les préoccupations signalées sont prises au sérieux et évaluées par des membres sélectionnés de notre équipe d'éthique et de conformité qui détermineront les prochaines étapes.

AUCUNE TOLÉRANCE FACE AUX REPRÉSAILLES

Nous apprécions l'aide de ceux qui nous font part de leurs préoccupations en toute bonne foi. Les représailles contre ceux qui utilisent le Speak Up! Service de bonne foi ou qui contribuent à l'enquête d'un signalement Speak Up! ne seront pas tolérées.



Et si ?

Q

J'ai une préoccupation que je veux soulever, mais je m'inquiète de l'impact que cela pourrait avoir sur la relation avec mes collègues. Que dois-je faire ?

R

Faire part de vos préoccupations est toujours la bonne chose à faire. Des mesures appropriées seront prises pour protéger votre identité, la confidentialité de ce que vous partagez et nous ne le ferons pas tolérer les représailles sous quelque forme que ce soit, de la part de qui que ce soit. Si vous avez l'impression que quelqu'un exerce des représailles contre vous pour avoir soulevé une préoccupation de bonne foi, veuillez demander de l'aide par l'un des canaux ci-dessus. Reportez-vous à la section **Éthique et conformité** si vous n'êtes pas sûr.



SECTION 2

DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS ET AUX PERSONNES

Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS ET AUX PERSONNES

FOURNIR DES PRODUITS SÛRS, CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION ET DE HAUTE QUALITÉ

Chez Reckitt, notre objectif est de garantir une utilisation sûre et appropriée de nos produits, améliorant ainsi la vie des personnes que nous servons, des communautés dans lesquelles nous opérons et l'environnement.

Notre réputation se reflète dans chaque produit que nous vendons : c'est pour cela que nos produits doivent toujours répondre aux normes de qualité et de sécurité ainsi qu'aux exigences réglementaires pertinentes.

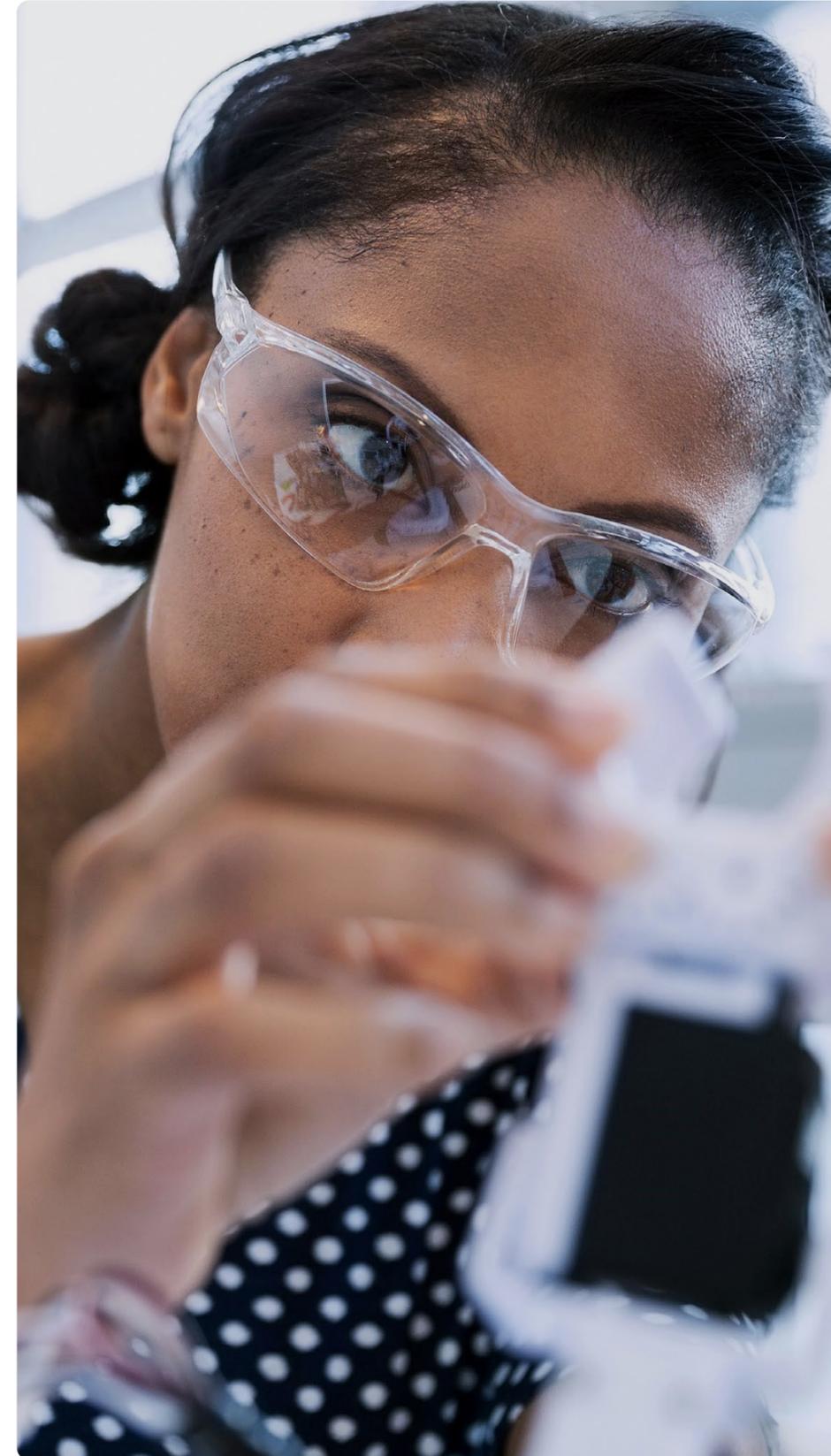
EN SAVOIR PLUS

Politique de sécurité des produits

[CLIQUEZ ICI](#)

Manuel sur les risques de blessures humaines

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- S'assurer que nos produits répondent à nos normes de qualité et que leur utilisation est sûre.
- Intégrer les principes de sécurité dès la conception à chaque étape du cycle de vie de nos produits et assurer le respect de toutes les exigences réglementaires pertinentes.
- Signaler tout commentaire négatif et événement indésirable lié à la sécurité, à la qualité ou aux performances de nos produits à votre **Agent de sécurité des médicaments** local dans les 24 heures.



Et si ?

Q Une amie a mentionné qu'elle avait eu une éruption cutanée après avoir utilisé Veet, même si je doute qu'il y ait un problème avec notre produit... Dois-je faire quelque chose ?

R Informez votre **Agent de sécurité des médicaments** local dès que possible : nous analyserons l'événement indésirable et exploiterons les informations portées à notre attention pour développer/redévelopper des produits qui répondent aux attentes en matière de sécurité « dès leur conception ».



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS ET AUX PERSONNES

COMMUNIQUER DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC NOS CONSOMMATEURS

Nous plaçons la vie et les besoins des personnes au cœur de notre activité : c'est pour cela que nous communiquons à nos consommateurs la qualité, l'efficacité, la sécurité et le rapport qualité-prix de nos produits.

EN SAVOIR PLUS

Politique de marketing responsable

[CLIQUEZ ICI](#)

Principes de marketing responsable

[CLIQUEZ ICI](#)

Politique de commercialisation des substituts du lait maternel

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- Suivre notre **Politique de marketing responsable** et nos **Principes**, et respecter toutes les lois applicables.
- Veiller à ce que nos pratiques marketing en matière de nutrition infantile soient conformes à notre **Politique de commercialisation des substituts du lait maternel**.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS ET AUX PERSONNES

VALORISER L'UNICITÉ ET INCLURE CONSCIEMMENT

La diversité au sein de notre personnel nous permet de mieux comprendre, représenter et servir les communautés dans lesquelles nous travaillons.

Nous nous engageons à offrir un environnement dans lequel tous nos collaborateurs se sentent capables de participer pleinement, d'être eux-mêmes et d'exploiter tout leur potentiel.

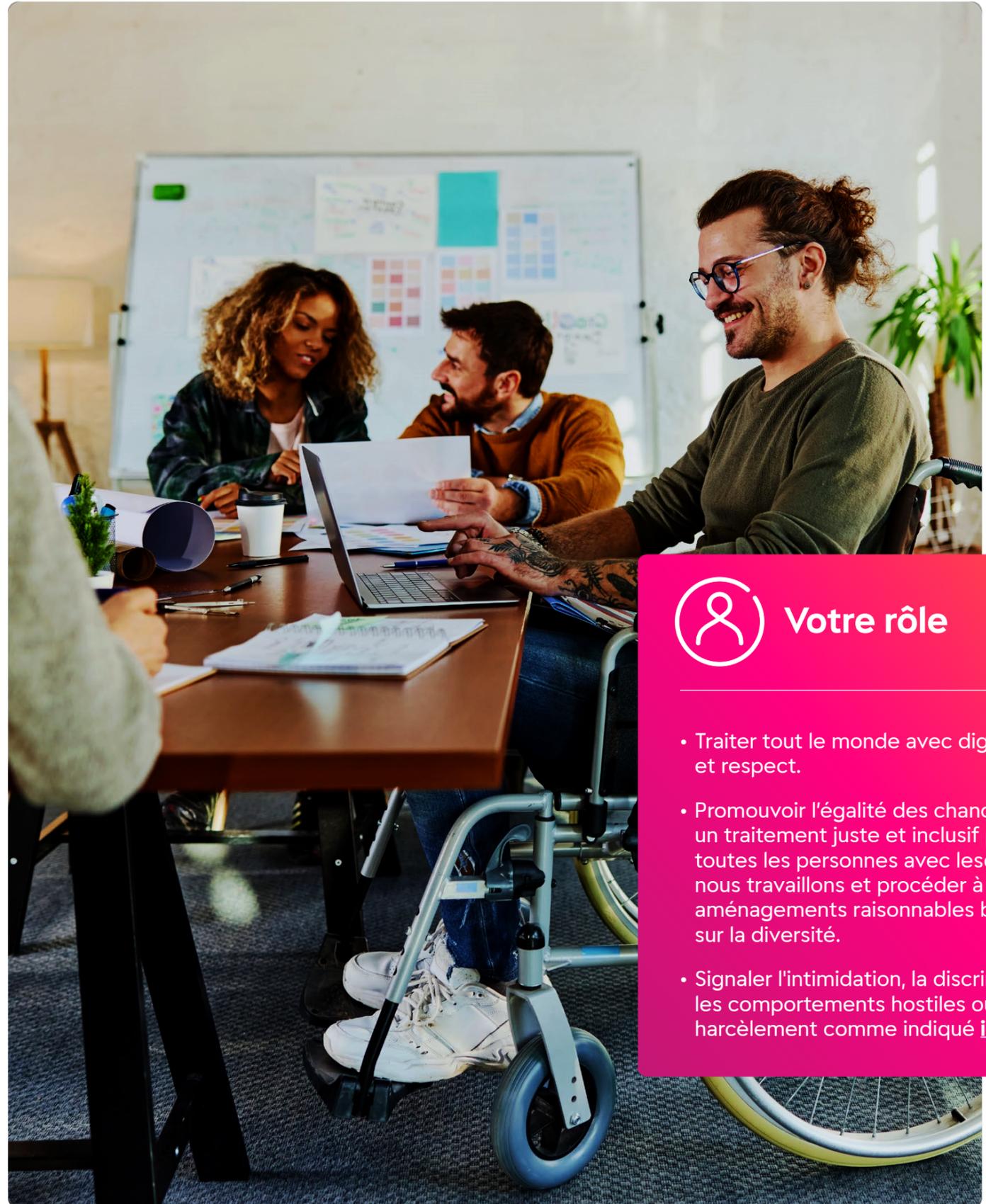
EN SAVOIR PLUS

Politique de lutte contre le harcèlement, la discrimination, la violence et l'intimidation

[CLIQUEZ ICI](#)

Politique d'inclusion

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- Traiter tout le monde avec dignité et respect.
- Promouvoir l'égalité des chances, un traitement juste et inclusif pour toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons et procéder à des aménagements raisonnables basés sur la diversité.
- Signaler l'intimidation, la discrimination, les comportements hostiles ou le harcèlement comme indiqué [ici](#).



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

DONNER LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS ET AUX PERSONNES

OFFRIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET SAINES

Offrir un lieu de travail sûr et sain est essentiel pour nous permettre de prospérer. C'est pour cela que nous devons respecter toutes les lois applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que nos propres exigences environnementales en matière de santé et de sécurité.

EN SAVOIR PLUS

Politique de santé et de sécurité des employés

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- Suivre toutes les règles de santé et de sécurité et les directives sur le lieu de travail.
- Prendre les précautions nécessaires pour vous protéger, protéger vos collègues et vos visiteurs.
- Ne vous livrer à aucune menace, acte de violence ou intimidation physique et garder notre lieu de travail exempt d'armes.
- Signaler **immédiatement** les accidents, les blessures et les pratiques ou conditions dangereuses.



SECTION 3

RECHERCHER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

RECHERCHER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

PROTÉGER NOS INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Nos informations confidentielles ou exclusives constituent un atout extrêmement précieux, qui nous distingue de nos concurrents. Leur protection est primordiale pour notre réussite.

EN SAVOIR PLUS

Politique de cybersécurité

[CLIQUEZ ICI](#)

Politique du droit de la concurrence

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

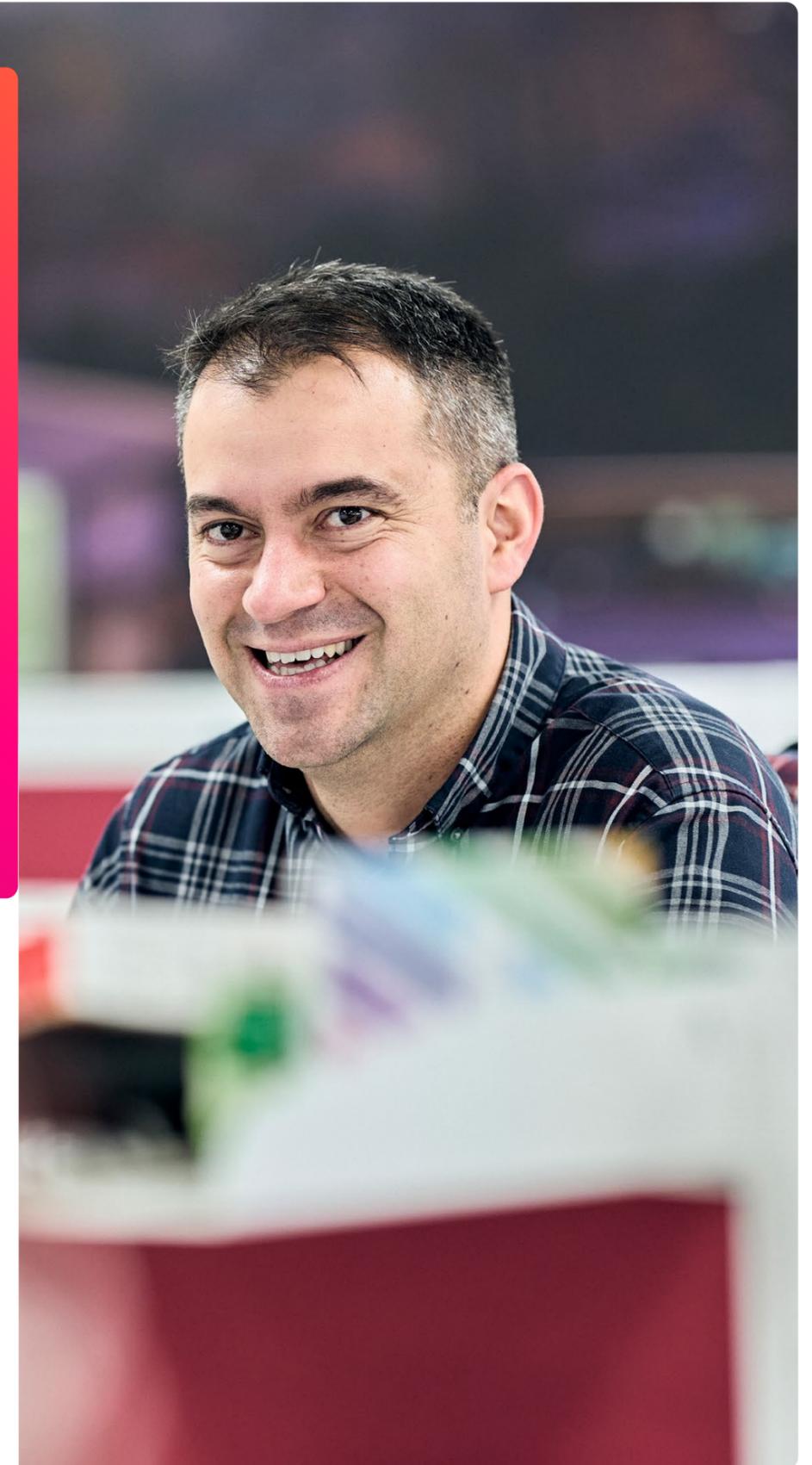
- Protégez toute information qui nécessite des niveaux de protection plus stricts.
- Avant de divulguer des informations confidentielles, assurez-vous de le faire sur une base stricte de « besoin de savoir » et limitez l'utilisation et la distribution ultérieures de ces informations.
- Ne partagez pas nos informations confidentielles ou exclusives avec des concurrents.
- N'utilisez pas à mauvais escient et ne divulguez pas d'informations confidentielles ou exclusives ou de secrets commerciaux, pendant ou après votre emploi.



Et si ?

Q Pendant mon trajet en train, mon manager m'a téléphoné pour évoquer des sujets confidentiels. J'ai conscience d'être dans un espace public, mais mon manager me dit que cela ne peut pas attendre. Que dois-je faire ?

R La confidentialité des informations de notre entreprise est primordiale. Dites à votre responsable que vous lui communiquerez les détails plus tard, depuis un lieu privé.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

RECHERCHER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

PROTÉGER LES INFORMATIONS PERSONNELLES

Nous respectons la vie privée de nos consommateurs, collègues et autres personnes avec lesquelles nous travaillons, et nous nous engageons à traiter leurs informations personnelles (toute information relative à une personne identifiée ou identifiable) avec soin.

Lorsqu'un problème survient, nous menons l'enquête et y remédions en temps opportun.

EN SAVOIR PLUS

Politique de gouvernance de la confidentialité des données

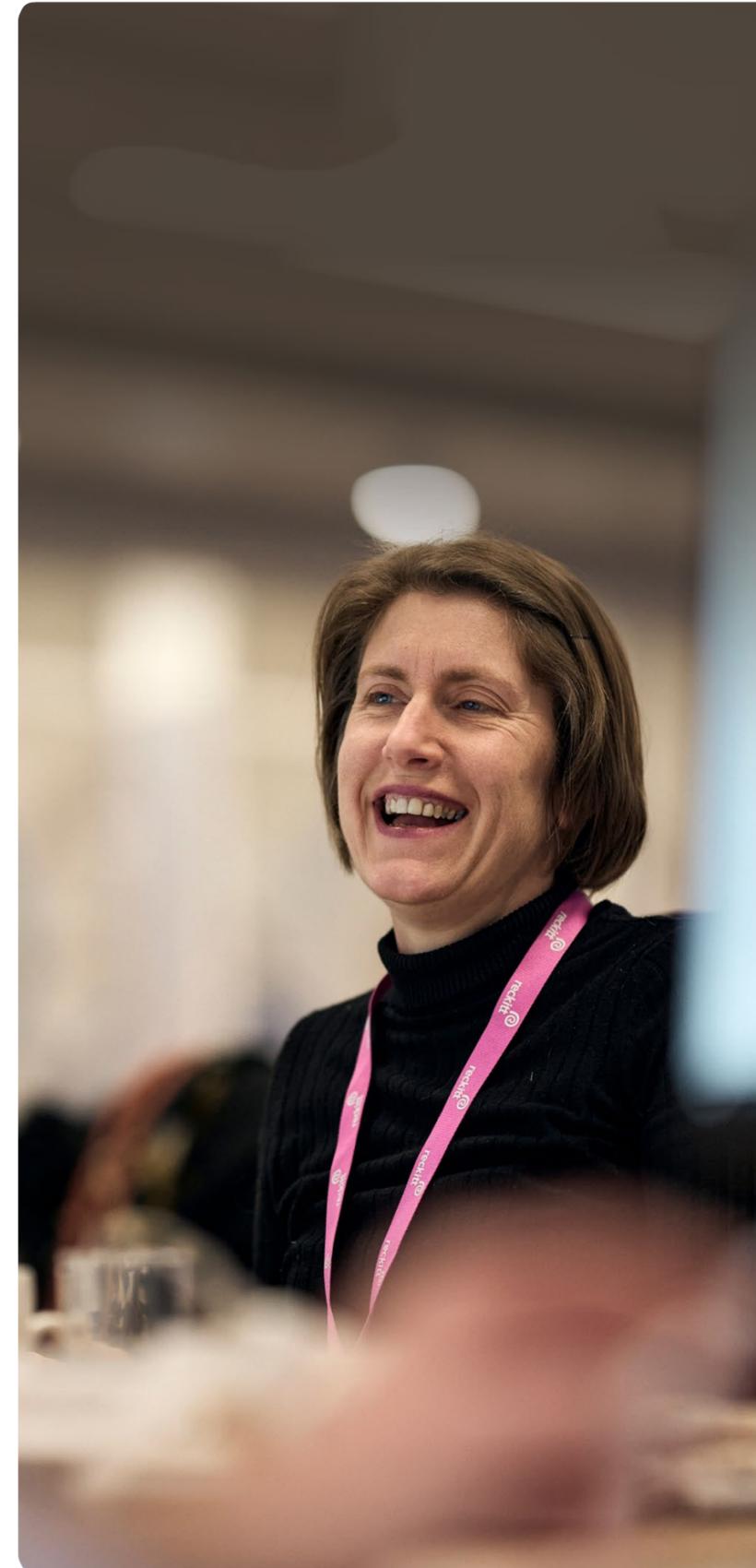
CLIQUEZ ICI

Politique de cybersécurité

CLIQUEZ ICI

Principes de données sur les consommateurs responsables

CLIQUEZ ICI



Votre rôle

- Suivez notre **Politique de gouvernance de la confidentialité des données** et les lois du pays dans lequel vous travaillez.
- Veillez à ce que les informations personnelles des consommateurs soient traitées conformément aux valeurs éthiques énoncées dans nos **Principes de données sur les consommateurs responsables**.
- Collectez, utilisez et traitez les informations personnelles uniquement à des fins légitimes.
- Stockez en toute sécurité les informations personnelles et supprimez-les une fois que vous n'en avez plus besoin.
- Signalez toute violation de données réelle ou suspectée via **Assist**.



Et si ?

Q Je travaille sur une campagne marketing avec un délai serré. Je souhaite envoyer la liste du public cible sur mon compte de messagerie personnel afin de pouvoir y travailler en rentrant à la maison ce soir. Est-ce possible ?

R N'envoyez jamais d'informations personnelles ou toute autre information non publique sur votre compte de messagerie personnel. Vous pouvez accéder aux informations de l'entreprise en dehors du bureau en toute sécurité en vous connectant à OneDrive via notre procédure d'authentification multiple.



RECHERCHER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

COMMUNIQUER DE MANIÈRE RESPONSABLE

Notre succès dépend de la confiance de nos parties prenantes dans l'apport d'informations claires, précises, complètes et cohérentes. Communiquez toujours de manière responsable, en veillant à ce que vos propos n'aient pas de conséquences inattendues.

Si vous utilisez les réseaux sociaux, utilisez-les à bon escient :

- Ne divulguez jamais d'informations confidentielles,
- soyez respectueux(se) dans vos interactions, et
- soyez prudent(e) sur les sujets qui peuvent être considérés comme polémiques.

EN SAVOIR PLUS

Lignes directrices relatives aux contacts avec les journalistes et les médias

[CLIQUEZ ICI](#)

Lignes directrices pour communiquer avec soin

[CLIQUEZ ICI](#)

Lignes directrices relatives aux réseaux sociaux

[CLIQUEZ ICI](#)

Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée



Votre rôle

- Assurez-vous que vos communications sont éthiques et responsables : réfléchissez attentivement à leur contenu et gardez à l'esprit que vos propos pourraient être sortis de leur contexte.
- N'acceptez pas d'entretiens ou de conférences concernant notre entreprise sans l'approbation de l'**Équipe des affaires extérieures**.
- Transmettez toute demande pour discuter des affaires de notre entreprise avec des membres de la presse, des investisseurs ou des analystes de marché à l'**Équipe des affaires extérieures**.
- Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux, réfléchissez avant de publier : soyez prudent(e) et respectueux(se).



Et si ?

Q J'ai reçu un e-mail d'un journaliste demandant une brève déclaration sur une situation qui place Reckitt dans une position délicate. Que dois-je faire ?

R Ne communiquez jamais avec les journalistes, sauf si vous êtes un porte-parole autorisé ou si vous disposez d'une autorisation explicite pour le faire. Transférez l'e-mail à l'**Équipe des affaires extérieures** et demandez-lui son assistance.



SECTION 4

VISER L'EXCELLENCE

Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

AGIR AVEC INTÉGRITÉ

Nous gagnons des marchés grâce à la qualité de nos produits et services, et non par des moyens contraires à l'éthique ou illégaux.

Nous appliquons une tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption. Nous n'offrons ni n'acceptons aucun paiement irrégulier et nous ne tolérons pas les paiements irréguliers de la part de tiers travaillant en notre nom.

EN SAVOIR PLUS

Politique anti-corruption

[CLIQUEZ ICI](#)

Procédure relative au partenariat à impact social, aux dons et aux contributions caritatives

[CLIQUEZ ICI](#)

Registre de divulgation des cadeaux et divertissements

[CLIQUEZ ICI](#)

Votre rôle

TOUJOURS :



Penser à l'intention de vos actions et à la façon dont les autres pourraient les percevoir.

Faire preuve de prudence lorsque vous traitez avec des personnes occupant une position de pouvoir, comme des représentants du gouvernement, et vous assurer que vos relations sont légitimes et éthiques.

Faire preuve d'exhaustivité et de précision lors de l'enregistrement des paiements et des dépenses ; surveiller le travail que des tiers effectuent pour nous.



NE JAMAIS :

Proposer, donner, promettre, demander ou accepter de manière inappropriée quoi que ce soit de valeur pour obtenir et conserver des marchés directement ou via des tiers.

Accepter ou demander des paiements inappropriés. Un paiement inapproprié est l'échange d'un objet de valeur pour influencer une transaction (par exemple, des pots-de-vin, des cadeaux, des dons, etc.). Vous devez partir du principe que le fait d'accorder un avantage à un représentant du gouvernement est inapproprié, sauf autorisation explicite de la loi ou de nos politiques.

Utiliser l'argent de Reckitt pour verser des dons politiques.

Et si ?

Q

Mon artiste préféré se produit en ville ! Un fournisseur qui participe à un appel d'offres m'invite au concert pour « parler affaires ». Puis-je y aller ?

R

Non. Le fournisseur essaie de remporter le contrat et il sait que vous apprécierez ce spectacle. Le cadeau peut être considéré comme une tentative du fournisseur de remporter le contrat auprès de vous, au détriment des autres participants à l'appel d'offres.



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

INTERAGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET LES ORGANISMES DE SOINS DE SANTÉ

Nous collaborons avec des professionnels de la santé (HCP) et des organismes de soins de santé (HCE) pour soutenir les efforts de développement commercial, partager des expériences cliniques et des informations relatives aux produits.

Nous veillons à ce que toutes nos transactions soient éthiques, en apparence et dans les faits.

EN SAVOIR PLUS

Politique sur les interactions avec les professionnels de la santé et les organismes de soins de santé et procédures connexes

[CLIQUEZ ICI](#)



Et si ?

Q

Un professionnel de la santé m'a demandé de donner de l'argent à une organisation caritative en échange de son soutien à nos produits. Puis-je accepter ?

R

Non, ce n'est pas possible. Le don peut être considéré comme une incitation inappropriée à l'approbation de nos produits.



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

DIVULGUER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous sommes censés agir dans le meilleur intérêt de notre entreprise, ce qui signifie que nous ne devons jamais permettre à nos intérêts personnels d'influencer les actions que nous effectuons au nom de Reckitt.

EN SAVOIR PLUS

Politique de conflits d'intérêts

[CLIQUEZ ICI](#)

Registre de divulgation des conflits d'intérêts

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

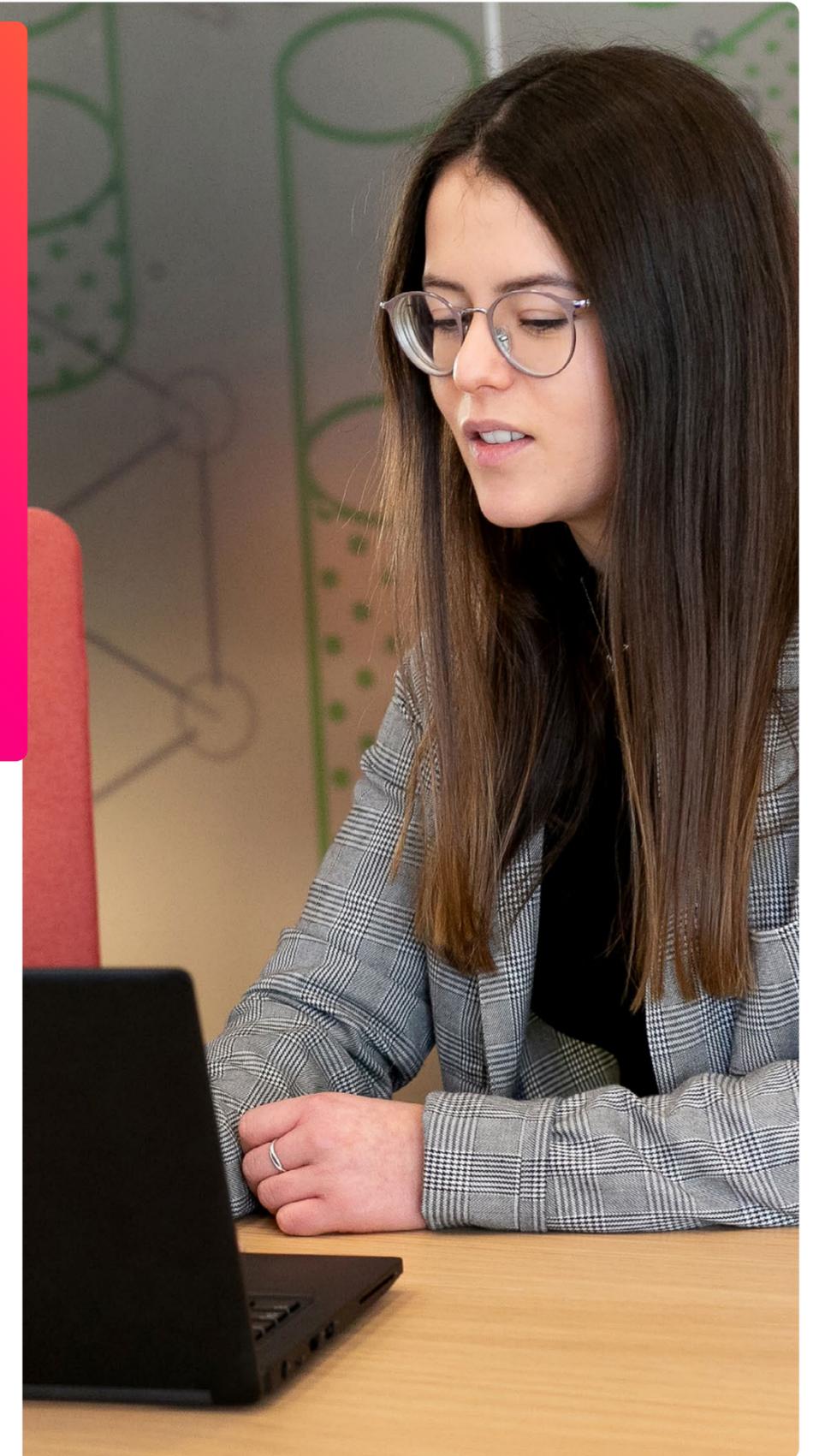
- Identifiez les conflits d'intérêts en vous posant les questions suivantes :
 - Est-ce que j'utilise une ressource de l'entreprise pour m'assurer un bénéfice personnel ?
 - Est-ce que j'entretiens une relation qui peut impacter les décisions que je prends pour Reckitt ?
 - Est-ce que quelqu'un remettrait en question mon jugement, en fonction de mes activités en dehors du travail ou de mes relations personnelles ?
- Si la réponse à l'une de ces questions est « Oui », vous devez divulguer votre situation dans le **Registre des conflits d'intérêts**.



Et si ?

Q Je dois embaucher des chauffeurs pour livrer nos marchandises à un client, mais je n'ai pas le temps de lancer un appel d'offres. Mon cousin possède une entreprise de livraison, puis-je lui demander de m'aider ?

R Non. Puisque l'entreprise appartient à votre cousin, la situation constitue un conflit d'intérêts : cela pourrait donner l'impression que vous avez choisi ce livreur pour avantager votre famille. Vous pouvez contacter l'entreprise de votre cousin dans le cadre d'un appel d'offres, mais vous ne devez pas le nommer directement et vous devez divulguer votre lien dans le **Registre des conflits d'intérêts**.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

PRATIQUER UNE CONCURRENCE LOYALE

Un marché libre et compétitif est dans notre meilleur intérêt, ainsi que celui de nos clients.

Pour une concurrence équitable, nous ne partageons pas d'informations non publiques concernant les prix, les coûts ou d'autres questions sensibles avec nos concurrents, et nous n'utilisons pas non plus notre position sur le marché pour obtenir illégalement un avantage concurrentiel ou bloquer l'accès au marché d'un concurrent.

EN SAVOIR PLUS

Politique du droit de la concurrence

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- Soyez prudent(e) lorsque vous interagissez avec des concurrents : ne discutez pas de sujets tels que les prix, les conditions de vente, les parts de marché, etc., et partez si la discussion va dans ce sens.
- Ne concluez jamais d'accord pour :
 - Fixer ou contrôler illégalement les prix
 - Offrir des rabais anticoncurrentiels ou d'autres incitations illégales
 - Ne pas concourir pour certains marchés ou offres
 - Boycoter des fournisseurs ou des clients spécifiques
 - Diviser ou attribuer des marchés ou des clients
 - Faire toute autre chose qui pourrait limiter la concurrence



Et si ?

Q Mon amie vend du lait maternisé chez un concurrent. Étant donné que je m'occupe d'Enfamil, elle m'a suggéré que l'on se partage les hôpitaux de notre région pour atteindre nos objectifs de vente. Est-ce possible ?

R Non, vous devez immédiatement refuser cette proposition et la signaler au service juridique.



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

RESPECTER LES SANCTIONS COMMERCIALES

Les sanctions sont des restrictions qui s'appliquent aux transactions avec certains pays/territoires, gouvernements, groupes, entités et individus.

Nous respectons toutes les sanctions applicables dans le monde entier, y compris celles concernant l'importation/exportation de nos produits.

EN SAVOIR PLUS

Politique de sanctions

[CLIQUEZ ICI](#)

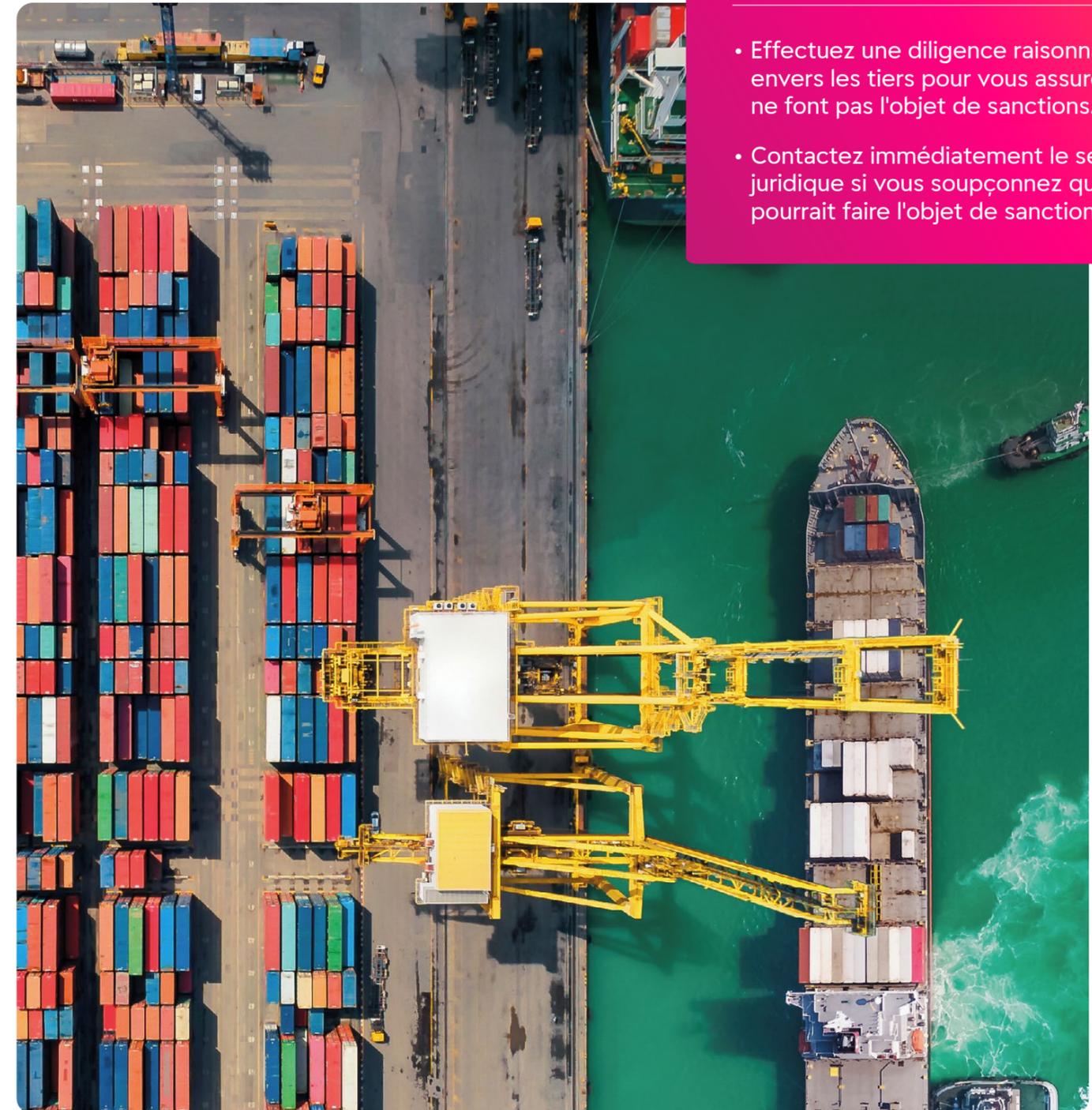
Procédure de gestion des risques liés à la conformité des tiers

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- Effectuez une diligence raisonnable envers les tiers pour vous assurer qu'ils ne font pas l'objet de sanctions.
- Contactez immédiatement le service juridique si vous soupçonnez qu'un tiers pourrait faire l'objet de sanctions.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ENVERS NOS ACTIONNAIRES ET LE PUBLIC

Nous ne devons pas profiter illégalement des informations que nous détenons dans le cadre de nos fonctions chez Reckitt.

Dans de nombreux pays, échanger, ou encourager d'autres personnes à échanger des informations privilégiées ou à les fournir à des personnes non autorisées constitue une infraction pénale.

EN SAVOIR PLUS

Politique relative aux transactions sur les actions

[CLIQUEZ ICI](#)

Politique relative aux contacts avec les médias et les journalistes

[CLIQUEZ ICI](#)



Informations privilégiées

Les informations privilégiées sont des informations qui revêtent un caractère significatif, qui n'ont pas été rendues publiques et qui seraient susceptibles d'avoir un effet significatif sur le cours des titres de la société si elles étaient rendues publiques.



Votre rôle

- N'achetez ou ne vendez jamais d'actions de Reckitt, de toute filiale cotée de Reckitt ou de tout autre titre de société cotée en bourse lorsque vous êtes en possession d'informations privilégiées.
- N'encouragez jamais quiconque à acheter ou à vendre des titres d'une société cotée lorsque vous ou cette personne disposez d'informations privilégiées liées à ces titres.
- Ne diffusez jamais de fausses informations et ne vous engagez jamais dans d'autres activités visant à manipuler le prix des titres cotés en bourse.
- Gérez soigneusement les communications avec les investisseurs et les médias, comme indiqué [ici](#).





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

VISER L'EXCELLENCE

TENIR DES REGISTRES PRÉCIS

Notre succès dépend de la façon dont nous gérons notre entreprise.

Nos registres donnent une image de la santé de notre entreprise. Nous avons donc tous la responsabilité de garantir leur exactitude et la légitimité de nos transactions.

EN SAVOIR PLUS

Manuel des finances

[CLIQUEZ ICI](#)

Politique anti-blanchiment d'argent

[CLIQUEZ ICI](#)

Procédure de gestion des risques liés à la conformité des tiers

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

TOUJOURS : 1

AGIR EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE RESPONSABLE :

- Enregistrer et conserver avec précision les livres et registres de notre entreprise.
- Si votre travail vous oblige à divulguer des informations aux autorités, assurez-vous que les éléments que vous fournissez sont complets, exacts, opportuns et compréhensibles.
- Coopérer avec les auditeurs et les régulateurs lors de tout examen de nos livres et registres.

EXAMINER LES ACTIONS DES AUTRES : 2

- Être attentif aux commentaires tels que : « Faites en sorte que les chiffres collent », « Ne déclarez cette vente que le mois prochain afin que nous puissions atteindre l'objectif du prochain trimestre », etc., car cela peut indiquer des pratiques potentiellement illicites. Signalez ces commentaires à l'**Équipe de contrôle interne**.
- Connaître nos partenaires commerciaux et leur rôle, dans le but de prévenir les activités illégales.
- Être attentif aux tendances inhabituelles dans les activités de nos partenaires commerciaux : les signaux d'alarme, tels que les tentatives de contournement des exigences en matière de tenue de registres, doivent être signalés à l'**Équipe de contrôle interne** et à l'Équipe juridique pour examen.

NE JAMAIS : 3

- Falsifier, déclarer de manière erronée ou dénaturer des informations relatives à notre activité.
- Induire en erreur les actionnaires, les auditeurs, les organismes de réglementation ou tout autre organisme dirigeant.
- Accélérer ou reporter les coûts en violation des principes comptables.
- Manipuler ou détruire des informations qui pourraient être nécessaires à une enquête, un audit ou une procédure judiciaire.



SECTION 5

CONSTRUIRE UNE RÉUSSITE PARTAGÉE

Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée



Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

CONSTRUIRE UNE RÉUSSITE PARTAGÉE

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

Le respect des droits de l'homme est une exigence absolue et universelle.

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme fondamentaux définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et à défendre les principes de non-discrimination, d'élimination du travail des enfants et du travail forcé, des droits à la négociation collective et de la liberté d'association énoncés dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail.

EN SAVOIR PLUS

[Procédure relative au travail et aux droits de l'homme](#)

CLIQUEZ ICI



Votre rôle

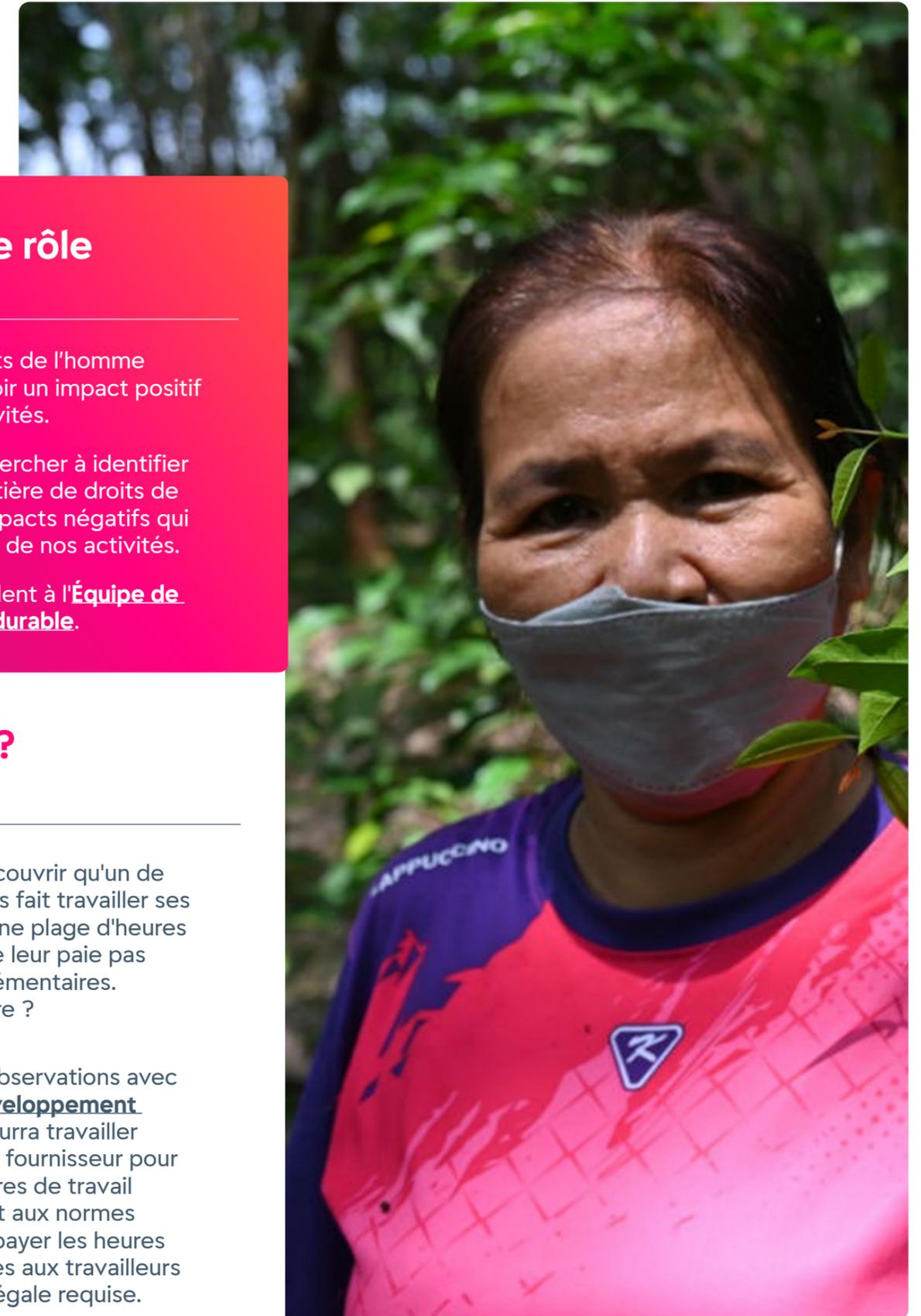
- Défendre les droits de l'homme et s'efforcer d'avoir un impact positif à travers nos activités.
- Être attentif et chercher à identifier les risques en matière de droits de l'homme et les impacts négatifs qui peuvent découler de nos activités.
- Signaler tout incident à l'**Équipe de développement durable**.



Et si ?

Q Je viens de découvrir qu'un de nos fournisseurs fait travailler ses employés sur une plage d'heures excessive et ne leur paie pas d'heures supplémentaires. Que dois-je faire ?

R Partagez vos observations avec l'**Équipe de développement durable**, qui pourra travailler avec vous et le fournisseur pour réduire les heures de travail (conformément aux normes de Reckitt) et payer les heures supplémentaires aux travailleurs avec la prime légale requise.





Toujours agir dans le respect des règles

Donner la priorité aux consommateurs et aux personnes

Rechercher de nouvelles opportunités

Viser l'excellence

Construire une réussite partagée

CONSTRUIRE UNE RÉUSSITE PARTAGÉE

PRENDRE SOIN DE NOTRE PLANÈTE

Nous exerçons nos activités d'une manière respectueuse de l'environnement.

Nous respectons les lois environnementales applicables afin de minimiser notre impact sur l'environnement, de relever les défis du développement durable et de soutenir les communautés au sein desquelles nous opérons.

EN SAVOIR PLUS

Politique d'approvisionnement pour une croissance durable et procédures associées

[CLIQUEZ ICI](#)

Politique environnementale

[CLIQUEZ ICI](#)

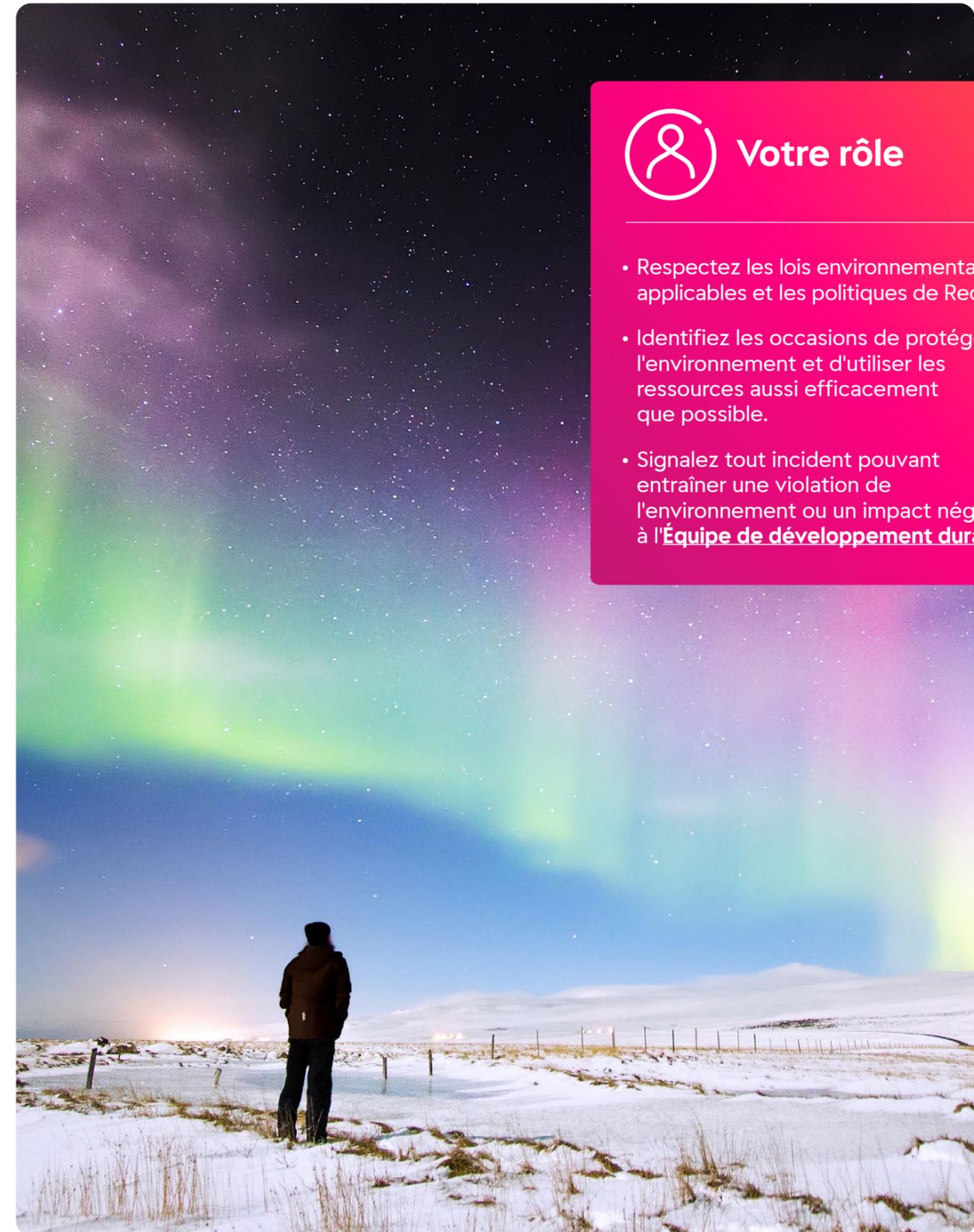
Engagement de développement durable

[CLIQUEZ ICI](#)



Votre rôle

- Respectez les lois environnementales applicables et les politiques de Reckitt.
- Identifiez les occasions de protéger l'environnement et d'utiliser les ressources aussi efficacement que possible.
- Signalez tout incident pouvant entraîner une violation de l'environnement ou un impact négatif à l'**Équipe de développement durable**.





Toujours agir dans
le respect des règles

Donner la priorité
aux consommateurs
et aux personnes

Rechercher
de nouvelles
opportunités

Viser l'excellence

Construire une
réussite partagée

Le Code de conduite est disponible
en 26 langues sur [Reckitt.com](https://www.Reckitt.com).

Toute dérogation à notre Code pour les dirigeants ou les administrateurs ne peut être accordée que par le conseil d'administration ou par un comité du conseil et sera rendue publique lorsque la loi l'exige.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications unilatérales à notre Code ou aux politiques de l'entreprise à tout moment.